

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAINTENANCE ET REPARATION DU SITE DE KO WE KARA

**ANNEXE n° 3
MEMOIRE TECHNIQUE**

Version 1

ANNEXE 3 – GUIDE DE RÉDACTION DU MÉMOIRE TECHNIQUE

Ce guide a pour but principal de conduire et de guider les entreprises dans l'élaboration de leur réponse à la consultation, de manière à faciliter ultérieurement l'examen et la comparaison des offres sur le critère « valeur technique » des offres.

Le mémoire technique ainsi constitué par l'entrepreneur, deviendra une pièce contractuelle et l'entreprise se trouvera fermement engagée sur son contenu.

Les thèmes et items que le maître d'œuvre souhaite voir apparaître dans le mémoire technique sont indiqués dans ce guide technique.

Le dossier technique ne pourra pas excéder 3 pages. Toutes les pages supplémentaires, y compris les annexes, ne seront pas analysées.

Le tableau ci-dessous détail les notations des différents critères :

Thème	Pondération
Thème 1	10
Thème 2	20
Total thème	30

Les entreprises peuvent également détailler d'autres thématiques qui leur semblent pertinentes.

Sous critère 1 : Moyens en personnel.

Le candidat établit un descriptif précis des personnels qui seront **affectés spécifiquement à la réalisation des prestations objet du contrat** et permettant de garantir le respect des délais. Il détaille l'expérience et les formations de chacun de son personnel.

Plus précisément, l'entreprise décrit :

- L'effectif et l'organisation des équipes dédiées à l'exécution du contrat.
- Les qualifications, certifications et expériences du personnel intervenant.

Sous-critère 2 : Organisation et Méthodologie spécifique pour la réalisation de la prestation.

Le candidat précisera son organisation et sa méthodologie pour réaliser les prestations avec notamment les points suivants :

- Le dispositif d'astreinte pour assurer les interventions 24h/24 et 7j/7.
- Organisation des interventions urgentes pendant l'astreinte.
- Relation avec le locataire pour assurer le bon déroulement des états des lieux.